

**PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE**

31 MAI 2012

PROCÈS-VERBAL de la **SÉANCE EXTRAORDINAIRE*** du conseil de la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue, tenue selon la loi, au bureau de la MRC de Témiscamingue, 21, rue Notre-Dame-de-Lourdes à Ville-Marie, le **JEUDI 31 MAI 2012, à 17 h 30 (5 h 30 pm)**, à laquelle :

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Lyna Pine , mairesse d'Angliers
M. Luc Lalonde , maire de Béarn
M. André Pâquet , maire de Fugèreville
M. Maurice Laverdière , maire de Guérin
M. Norman Young , maire de Kipawa

M. Jacques Poudrier , maire de Latulipe-et-Gaboury
M. Sébastien Fortier , maire suppléant de Laverlochère
M. Philippe Boutin , maire de Lorrainville
M. Michel Paquette , maire de Moffet
M^{me} Carmen Rivard , mairesse de Nédélec
et préfète suppléante de la MRCT

M. Mychel Tremblay , maire de Notre-Dame-du-Nord
M. Jocelyn Aylwin , maire de Rémigny
M^{me} Joanne Larochelle , mairesse de St-Bruno-de-Guigues
M^{me} Jacinthe Marcoux , mairesse de St-Eugène-de-Guigues
M. Bruno Boyer , maire de la Ville de Belleterre
M. Philippe Barette , maire de la Ville de Témiscaming
M. Bernard Flébus , maire de la Ville de Ville-Marie

TOUS CONSEILLERS FORMANT QUORUM, AINSI QUE :

M. Yvon Gagnon, président du Comité municipal de Laniel
et représentant du territoire non organisé

SOUS LA PRÉSIDENTE DE :

M. Arnaud Warolin, préfet de la MRCT

SONT ABSENTS :

M. Alain Sarrazin , maire de Duhamel-Ouest
M. Gérald Charron , maire de Laforce
M^{me} Claudine Laforge Clouâtre , mairesse de St-Édouard-de-Fabre

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M^{me} Nathalie Breton , agente de développement à Kipawa
M. Denis Clermont , secrétaire-trésorier – directeur général

*

Note en vertu de l'article 153 du Code municipal

L'avis de convocation ayant été expédié à tous les membres du conseil conformément à l'article 156 du Code municipal, le conseil constate que ledit avis de convocation a été signifié tel que requis par les dispositions du Code municipal, aux membres du conseil qui n'étaient pas présents à l'ouverture de la séance.

RENCONTRE MATAMEC

05-12-184

Ouverture de la séance extraordinaire à 17 h 30.

Le conseil a convenu le 16 mai 2012 (résolution n° 05-12-174) de tenir une rencontre spécifique avec les dirigeants de l'entreprise MATAMEC, lesquels sont présents pour l'occasion :

- M. André Gauthier
Président et chef de la direction
- M^{me} Aline Leclerc
Vice-présidente Exploration
- M. Bertho Caron
Vice-président Développement de projet et construction
- M. Paul Blatter
Directeur Métallurgie
- M. Sylvain Doire
Directeur Environnement
- M. Claude Brisson
Coordonnateur aux relations régionales

Les invités présentent leur projet et répondent aux questions des élus!

Matamec est un projet de mine de terres rares lourdes exploitées à ciel ouvert. Cette mine est située en territoire non organisé (TNO) Les Lacs-du-Témiscamingue à environ 50 km de la ville de Témiscaming et de la municipalité de Kipawa. Le projet est actuellement à l'étape de l'étude environnementale; le début de l'exploitation est prévu vers la fin 2015 et s'échelonne sur une période de 13 ans pour un investissement prévu de 350 M\$. Emplois directs : 220. Coût d'opérations annuel : 85 M\$.

À terme, la fosse aura 1,5 km de long par 400 mètres de large, une profondeur moyenne de 60 – 70 mètres.

Les modalités de remise en état du site (2028) seront connues dans l'étude d'impact environnemental prévue à l'été 2013, conformément à la loi.

Matamec a une entente avec Toyota concernant l'acquisition à 100 % de la production des terres rares produites.

Une première transformation est prévue sur le site.

Une 2^e usine sera construite près de la ville de Témiscaming.

Le mode de transport entre les deux sites est à l'étude, soit par camions ou pipelines.

Matamec accorde une attention particulière à la gestion des eaux, à la contamination et à la protection des personnes contre la radioactivité.

Matamec demeure disponible pour répondre aux questions du milieu et promet de revenir faire le point auprès du conseil des maires lors de prochaines étapes.

Le comité d'harmonisation créé en 2011, comprenant l'ensemble des intervenants du milieu, est maintenu.

Levée de l'assemblée.

05-12-185

Monsieur le préfet remercie les invités et les participants; il réitère l'importance d'assurer une bonne communication entre toutes les parties, tout au long du cheminement.

L'assemblée est levée, il est 19 h 45.

(Original signé)

Arnaud Warolin, préfet

(Original signé)

Denis Clermont, sec.-trés. – d. g.

AVIS : Le présent procès-verbal demeure un « PROJET », tant et aussi longtemps qu'il n'a pas été adopté par le conseil des maires lors d'une séance subséquente.

